

Homélie 6TOA prononcée par le Père GROBOT

Chers frères et sœurs, s'il fallait une démonstration de la divinité de Jésus Christ, nous l'avons avec l'extrait de l'évangile que nous venons d'entendre. Au sujet de la loi de Moïse, Jésus parle avec une très grande autorité. Une autorité qui dépasse et qui surpasse celle de Moïse. Et pour un juif ce n'est pas rien ! S'autoriser à rivaliser Moïse c'est pour les juifs se mettre à la place de Dieu. Et c'est ce que nous voyons que Jésus fait. Par exemple saisissons l'autorité d'une de ses paroles : « *Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir.* ».

Accomplir la loi. Jésus dit je suis venu pour cela. Il ne l'accomplit pas en supprimant certains aspects de la loi, en l'abolissant ou en la perfectionnant par des rajouts. Non c'est la venue de Jésus parmi les hommes qui accomplit la loi ; c'est à dire qui donne à la loi son véritable sens. Désormais pour obéir réellement à la loi de Moïse, il faut la comprendre avec la vie de Jésus Christ. La loi prépare à la grâce de Jésus Christ. Sans Jésus Christ elle est inaccomplie : seul Jésus Christ lui donne son ampleur et son ressort profond. Et c'est Jésus Christ qui donne à la loi sa véritable ampleur, son ressort profond. St Paul dira : « L'amour seul accompli parfaitement la loi ». Jésus Christ ne veut pas que nous laissions l'amour sans loi, mais il dégage l'amour des pièges de la loi, de l'enfermement de la loi, il apporte sa grâce qui seule accomplit le don de la loi.

Si nous suivons l'évangile de ce dimanche, nous comprenons que Jésus Christ est juge des cœurs. Il se permet de remettre à leur place les pharisiens qui étaient pourtant de fidèles observateurs de la loi. Ils en suivaient le code avec scrupule, l'appliquant dans les plus petits détails de leur vie. Et pourtant Jésus dit dans l'évangile : « Je vous le dis en effet : « Si votre justice ne dépasse pas celle des scribes et des pharisiens vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux ». Ce que nous devons comprendre c'est qu'il ne suffit pas d'être attachés à la loi Divine pour être justes, justifiés devant Dieu et devant nos frères. Souvenons-nous de la parabole du pharisien et du publicain. Le pharisien vante ses mérites, qui sont d'ailleurs réels, mais qui le poussent à se distinguer des autres et à mépriser les pécheurs et les faibles. Le publicain lui se frappait la poitrine avec humilité et reconnaissance de sa misère. Jésus ne tranche pas en faveur du plus observant. Car il sait descendre à la racine du mal, qui parfois est invisible.

Et il nous en donne l'exemple en passant en revue les commandements anciens, notamment celui-ci : « Tu ne commettras

pas de meurtre ». Devant un tel commandement la plupart des humains disent : Ah oui c'est vraiment important ; Mais moi, ça ne me concerne pas, je n'ai pas tué, je ne suis pas meurtrier. Bien sûr nous n'avons pas tué réellement, mais alors le commandement concerne les autres et c'est toujours dangereux quand un commandement ne nous concerne plus du tout. On montre les autres du doigt. Alors Jésus qui va à la racine du mal rajoute au commandement, de sa propre autorité : « Eh bien moi je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère et qui l'insulte en répondra au tribunal et passera en jugement ». Colère, agressivité. Tout d'un coup le commandement de ne pas tuer peut nous concerner, car il y a plusieurs manières de détruire, de mépriser, de rejeter, de ne plus considérer comme un vivant, d'écraser. Jésus précise donc le commandement ancien et nous dit : « Tu maîtriseras ton agressivité ! ». Et là personne ne peut s'avouer définitivement quitte ! Voilà l'exemple d'un accomplissement de la loi, non qu'elle soit changée dans son principe et son énonciation, mais elle peut descendre réellement dans les cœurs, être valide pour tous et ouvrir un chemin de vie.

Sans oublier l'humilité qui accompli toute chose à la manière de Dieu. Si la loi nous percute et vient révéler notre misère et notre péché, le désir que nous avons de suivre Dieu en sera renouvelé. Amen